

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2016

PLF 2017 - (N° 4271)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 173

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 50

À la première phrase de l'alinéa 23, substituer aux mots :

« mentionnée au »

les mots :

« conclue en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.